

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 5

Artikel: Les échanges franco-suisses en 1950
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1950

par

Georges Bornand

Chef des services d'information
de la Chambre de commerce suisse en France

A. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LA MÉTROPOLE FRANÇAISE

L'année 1950 a été, en matière de commerce intra-européen, entièrement dominée par la libération des échanges entreprise dans le cadre de l'O. E. C. E. et par l'évolution des relations économiques vers un multilatéralisme de plus en plus étendu. Ces deux éléments ont entraîné, sur le plan franco-suisse, un développement et une normalisation des échanges d'autant plus satisfaisants que les relations commerciales entre les deux pays avaient connu, en 1949, une crise extrêmement grave.

Quelle était la situation au début de 1950 ?

Les relations économiques franco-suisses étaient alors régies par les accords du 4 juin 1949, modifiés par les décisions de la Commission mixte consignées dans un protocole daté du 1^{er} décembre de la même année. Les conditions générales des échanges s'étaient considérablement améliorées à la fin de 1949 et tant les importateurs que les exportateurs français et suisses avaient enfin la satisfaction de constater que le cap difficile des premières années d'après-guerre était maintenant définitivement dépassé. La balance des comptes se trouvait à nouveau équilibrée, l'état d'utilisation de l'avance de change assurait à la France une marge de sécurité importante, les premières mesures de libération venaient d'être adoptées : l'année 1950 commençait sous des auspices favorables.

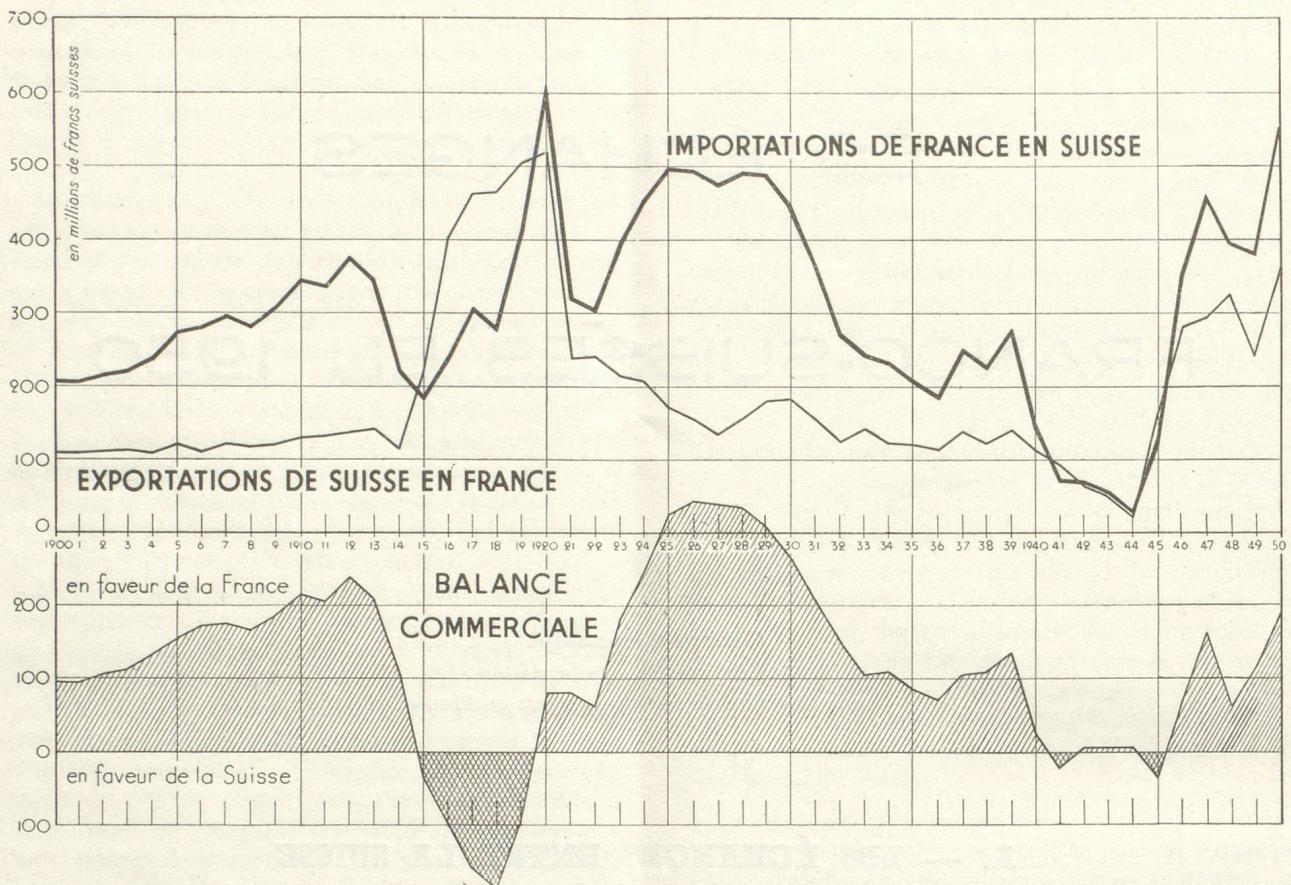
Mais la plus grande vigilance s'imposait encore

et l'on attendait en particulier, avec une impatiente curiosité, de connaître les effets des premières décisions de libération sur les importations en France de produits suisses. Allait-on assister à un rush des acheteurs français sur les produits suisses libérés qui remettait tout en question ? Ou, au contraire, l'écoulement de ceux-ci sur le marché français allait-il se poursuivre normalement ?

Il y eut en réalité, au début de l'année, deux alertes. En février et en avril 1950, la balance commerciale franco-suisse présenta un solde débiteur pour la France (de 3,2 millions de francs suisses en février et de 7,2 millions en avril). Mais les statistiques douanières révélèrent un déblocage important de produits contingentés tels que le fromage, tandis que les produits libérés accusaient des chiffres d'importation parfaitement stables. Il n'y avait donc pas lieu de craindre un déséquilibre durable des échanges qui aurait mis en cause la politique de libération des importations en France de produits suisses.

Les accords franco-suisses du 4 juin 1949 arrivaient à échéance le 31 mai 1950. Les négociations nécessaires pour mettre sur pied le nouveau régime contractuel des échanges ne pouvant pas commencer avant le 20 juin (le calendrier des négociateurs se trouvait, à cette époque-là, particulièrement chargé de part et d'autre), les accords du 4 juin 1949 furent prorogés de trois mois

Évolution des échanges franco-suisses de 1900 à 1949



à la suite d'un échange de notes datées du 27 mai 1950.

Aux termes de cet arrangement, les produits libérés demeurèrent au bénéfice de cette mesure, les contingents encore maintenus à l'importation en France se trouvèrent augmentés de 3/12 des contingents de base du précédent accord et des contingents additionnels fixés le 1^{er} décembre 1949, et de nouvelles dispositions furent prises pour faciliter les échanges avec les territoires d'outre-mer.

Les nouveaux accords furent signés le 20 juillet 1950 et entrèrent en vigueur pour une année à partir du 1^{er} septembre. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, il fut possible de mettre sur pied un accord commercial franco-suisse sans qu'il ait été nécessaire de soupeser, comme lors des négociations précédentes, les entrées et les sorties de francs suisses. Alors que les contingents d'importation de marchandises suisses en France étaient limités, dans l'accord du 4 juin 1949, à un montant mensuel de 20 millions de francs suisses, ils se trouvaient portés, dans celui de 1950, et compte tenu des libérations intervenues, aux environs de 35 millions.

Pendant ce temps, une série de mesures, extrêmement importantes pour l'évolution du commerce intra-européen, étaient décidées au sein de l'O. E. C. E. Se conformant à ces décisions, la France publiait, le 26 août 1950, sa liste uniforme, supprimait du même coup les listes particulières et élevait à 60 % le pourcentage des

produits libres à l'importation sur son territoire. Ces mesures entraînèrent quelques modifications à l'accord commercial franco-suisse du 20 juillet qui devait entrer en vigueur quelques jours plus tard, soit le 1^{er} septembre. L'Union-européenne des paiements fut signée le 19 septembre 1950 et la Suisse y apporta son adhésion, qui fut ratifiée le 26 octobre par les Chambres fédérales.

La fin de l'année 1950 fut caractérisée par un renversement radical de la conjoncture économique mondiale, dû aux événements d'Extrême-Orient et aux efforts de réarmement entrepris dans de nombreux pays sous l'effet de la tension politique internationale. Un certain nombre de problèmes économiques, plus ou moins difficiles à résoudre suivant les pays, s'imposèrent à l'attention des gouvernements : comment augmenter la production d'armement sans restreindre la production des biens de consommation ? Comment se procurer les matières premières nécessaires et faire face à leurs augmentations de prix ? Comment financer le réarmement tout en évitant une nouvelle poussée inflationniste ? Comment éviter un retour au dirigisme de guerre et poursuivre la libération des échanges entreprise au sein de l'O. E. C. E.? Autant de questions délicates et épineuses qui ne se posaient pas au début de 1950.

Cette situation nouvelle a eu ses répercussions sur le plan des échanges franco-suisses au cours du deuxième semestre de 1950. Comme nous le verrons

Echanges commerciaux entre la Suisse et la France métropolitaine de 1948 à 1950

(Sarre comprise, sauf pour les chiffres du 1^{er} semestre 1948)

En milliers de francs suisses

	1948				1949				1950			
	1 ^{er} semest.	2 ^e semest.	Total annuel	Moyenne mens.	1 ^{er} semest.	2 ^e semest.	Total annuel	Moyenne mens.	1 ^{er} semest.	2 ^e semest.	Total annuel	Moyenne mensuelle
Exp. suisses vers la France	182.743	146.603	329.346	27.445	97.171	143.357	240.528	20.044	178.479	182.000	360.479	30.040
Exp. franç. vers la Suisse	194.977	196.449	391.426	32.619	191.280	194.512	385.792	32.148	203.686	345.147	548.833	45.736
Balance com. française . .	+ 12.234	+ 49.846	+ 62.080	+ 5.174	+ 94.109	+ 51.155	+ 145.264	+ 12.104	+ 28.207	+ 163.147	+ 188.354	+ 15.696

plus en détail tout à l'heure, les efforts d'approvisionnement de la Suisse se sont traduits par un développement important des exportations françaises vers notre pays dès les mois de juillet et août. Dans l'autre sens, les livraisons suisses à la France de produits demi-finis et de biens d'équipement se sont fortement développées. Il ne s'agit plus, en effet, de part et d'autre, de résoudre des problèmes d'écoulement, mais au contraire de surmonter les difficultés d'approvisionnement.

Caractéristiques des échanges en 1950

Après avoir tracé brièvement le cadre dans lequel les échanges franco-suisses ont évolué en 1950, il nous appartient, à la lumière des statistiques douanières suisses, de dégager quelles en ont été les principales caractéristiques et la structure.

Le volume de ces échanges a fortement augmenté dans les deux sens, non seulement par rapport à 1949, année qui fut, on s'en souvient, marquée par la rupture du mois de mai, mais aussi par rapport à 1948. Les exportations suisses vers la France ont en effet passé, en valeur, de 329,3 millions de francs suisses en 1948 et de 240,5 millions en 1949, à 360,5 millions en 1950. Quant aux exportations françaises vers notre pays, leur développement est encore beaucoup plus marqué puisqu'elles représentent pour l'année dernière un montant total de 548,8 millions de francs suisses, contre 385,8 en 1949 et 391,4 en 1948.

Le tableau ci-dessus permet de constater, tout d'abord, la nette amélioration des **exportations suisses vers la France** après la crise du printemps 1949. C'est ainsi que les livraisons de produits suisses à la France remontèrent de 97,1 millions de francs suisses, au cours des six premiers mois de 1949, à 143,4 millions pour le second semestre de cette même année, puis respectivement à 178,5 et 182 millions pour les premier et second semestres de 1950, atteignant ainsi à nouveau les chiffres du premier semestre de 1948 (182,7 millions de fr. s.). Cette progression régulière des envois de marchandises suisses vers la France trouve son origine

dans l'accord du 4 juin 1949 et dans les décisions de la Commission mixte du 1^{er} décembre de la même année. La libération des échanges, de son côté, a exercé une influence bienfaisante sur ce courant commercial, mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, elle a eu bien plus pour effet de normaliser les échanges que de les accroître.

Quant aux **exportations françaises vers la Suisse**, leurs valeurs semestrielles confirment pleinement ce que nous disions plus haut. En 1948 et 1949 elles sont restées très stables, oscillant entre 191,3 et 196,4 millions de francs suisses par semestre. Pendant les six premiers mois de 1950, les achats suisses en France sont encore normaux, puisqu'ils représentent un montant de 203,7 millions. En revanche, ils passent à 345,1 millions de francs suisses au cours du second semestre de l'année, chiffre qui dépasse de loin tous les records antérieurs et qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'importations massives poursuivie par la Suisse depuis le mois de juin 1950, puisque les importations totales de la Suisse ont augmenté de plus de 50 % entre le premier et le second semestres 1950.

Les exportations suisses vers la France et françaises vers la Suisse ont donc toutes deux augmenté en 1950, mais les secondes dans de beaucoup plus fortes proportions que les premières, de telle sorte que la **balance commerciale** entre les deux pays s'est encore nettement améliorée au profit de la France. Alors que cette balance représentait, en 1948, un solde créditeur pour la France de 62,1 millions de francs suisses, celui-ci a passé à 148,3 millions en 1949 et à 188,4 millions en 1950.

On comprend, dans ces conditions, que la France ait pu amortir définitivement ses dettes à l'égard de la Suisse. L'état d'utilisation, par la France, de l'**avance de change** réciproque de 300 millions de francs suisses ouverte en 1945, a évolué en 1950, de la manière suivante :

	Millions fr. s.
31 janvier	162,139
28 février	189,572
31 mars	188,157
30 avril	182,822
31 mai	142,741
30 juin	131,101
31 juillet	132,601
31 août	123,888
30 septembre	113,878
31 octobre	103,730

Un accord est intervenu, le 31 octobre 1950, au sujet de la consolidation du solde de cette avance de change qui était réduit, à cette date, à 103 millions environ. A raison de 20 mensualités égales de 5 millions de francs suisses, ce solde sera entièrement amorti jusqu'au 30 juin 1952. D'autres créances françaises à l'égard de la Suisse seront d'ailleurs remboursées dans le courant de 1951.

Les résultats que nous venons de souligner ont quelque peu modifié l'importance relative des échanges franco-suisses dans le commerce extérieur des deux partenaires. Si la France est restée, en 1950 comme en 1949, le premier fournisseur européen de la Suisse,

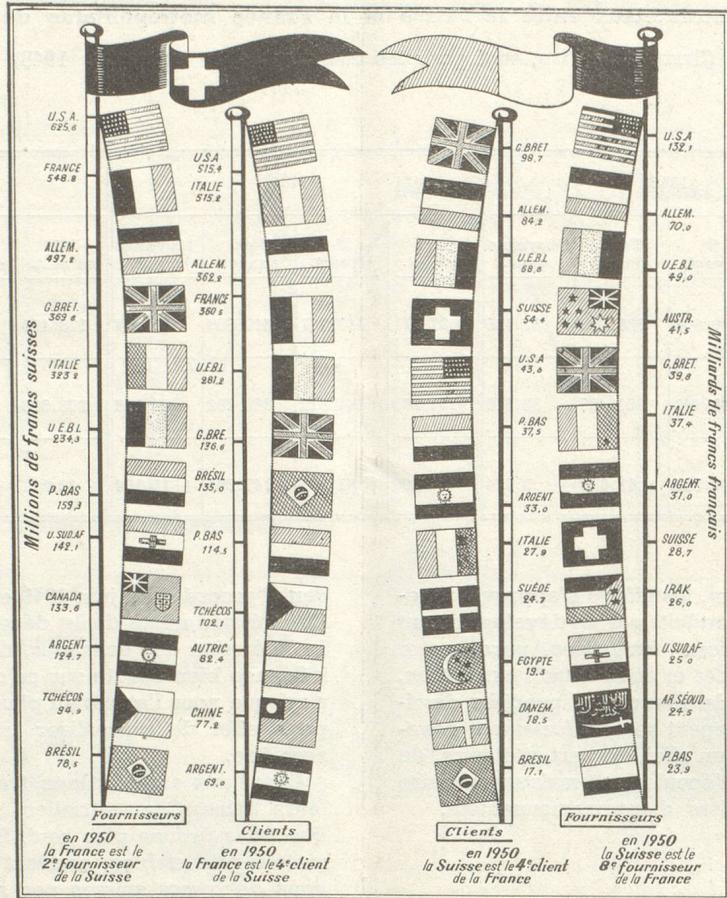
immédiatement derrière les Etats-Unis et devant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'U. E. B. L., elle a passé en revanche du 5^e au 4^e rang dans la liste de ses clients (elle occupait le 3^e rang en 1948), précédée par les Etats-Unis, l'Italie et l'Allemagne. D'autre part, la position de la Suisse s'est nettement améliorée, en 1950, non seulement comme client de la France où elle passe du 6^e au 4^e rang, derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'U. E. B. L., mais aussi comme fournisseur puisqu'elle occupe de nouveau la 8^e place, comme en 1948, alors qu'elle était passée au 11^e rang en 1949.

Les produits échangés

En ce qui concerne la structure des échanges franco-suisses en 1950, les chiffres du tableau de la page 171 permettent d'intéressantes constatations et appellent, de leur côté, les remarques suivantes :

a) Exportations françaises vers la Suisse

Comme nous l'avons déjà souligné, toutes les principales exportations françaises vers la Suisse ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les plus forts pourcentages d'augmentation, tant en valeur qu'en poids, sont évidemment fournis par les matières premières et certains produits de première nécessité : métaux, matières textiles et caoutchouc, cuirs, papiers



et bois. Les *comestibles* et tout particulièrement les livraisons d'animaux de boucherie, ont subi de leur côté une très forte augmentation.

Une seule catégorie de produits nous apparaît avec des exportations déficitaires¹ en 1950, par rapport à l'année précédente, ce sont les machines et véhicules. Ce phénomène est dû essentiellement à la baisse des ventes d'automobiles françaises sur le marché suisse, baisse d'ailleurs relativement faible, mais qui s'explique en grande partie par la saturation progressive du marché suisse et par la concurrence très forte des voitures allemandes.

Si, à l'aide du tableau de la page 171, nous comparons

maintenant la position respective, dans l'ensemble des exportations françaises vers la Suisse, des principaux groupes de marchandises, nous constatons que les métaux viennent en tête en 1950, alors qu'ils occupaient la seconde position l'année précédente. Ce fait s'explique essentiellement par un subit développement des envois de métaux précieux, qui représentent à eux seuls, pour 1950, près de la moitié de la valeur des livraisons françaises de métaux. On sait que ces exportations sont constituées surtout par des fils d'or qui, après avoir été légèrement transformés en Suisse, ont été ensuite réexportés, principalement vers l'Italie.

Les matières textiles, qui étaient au 4^e rang en 1949, ont encore amélioré plus nettement leur position puisqu'elles ont passé l'année dernière à la deuxième place. Si les achats de la Suisse en produits textiles français ont augmenté de 63,9 % en valeur et de 80 % en volume d'une année à l'autre, c'est principalement en raison du développement des exportations de l'industrie textile suisse vers de nombreux marchés étrangers, à la faveur de la libération des échanges : les besoins de notre pays en matières premières et produits semi-fabriqués ont considérablement augmenté. C'est là un exemple frappant de l'interdépendance des courants d'échanges dans un sens et dans l'autre. En ouvrant, dans le cadre des mesures préconisées par l'O.E.C.E., ses frontières aux textiles suisses, la France a, du même coup, favorisé ses exportations de textiles bruts.

Quant aux autres groupes de marchandises, leur importance respective dans l'ensemble des livraisons françaises à la Suisse n'a pas subi de modifications

EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE
(Sarre comprise sauf pour 1938)

MARCHANDISES	POSITIONS DOUAN. SUISSES	1950		1949		1948		1938	
		valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx	qx	qx	qx	qx
Machines	879-904M	106.119	93.205	83.710	113.677	51.502			
chaudières	881a-882d	5.600	5.533	7.498	7.413	4.143			
machines textiles	884-888	19.361	20.316	19.951	23.370	9.282			
machines à coudre (unités)	889a	4.145	14.467	6.087	16.852	193			
moteurs	M ⁵	8.760	6.122	9.230	11.228	3.831			
machines-outils	M ⁶	17.447	14.296	11.798	18.961	6.237			
dynamos	MDy	8.613	6.427	4.024	6.588	4.916			
Produits chim. et pharmaceut.	966-1.113	61.584	122.044	88.080	76.553	56.770			
produits pharmac.	966-981, 984	13.390	1.916	866	2.560	960			
parfumerie	982-983	6.190	1.000	459	255	394			
alcool méthylique.	1.059	4.512	11.938	3.549	3.277	1.158			
couleurs d'aniline	1.098	24.297	9.752	8.000	10.498	6.656			
Matières textiles caoutchouc	341-492 516-579	41.018	39.349	8.470	17.904	17.695			
fils de coton	347-359	4.609	4.190	374	590	1.907			
tissus de coton.	360-366b	9.913	3.769	616	534	2.124			
broderies de coton	386-389	2.735	270	98	154	226			
tissus de soie	447	2.502	886	121	221	284			
boyaux en caoutchouc	522	2.977	5.764	379	5.942	438			
confection.	530-579	4.242	620	171	351	328			
Comestibles	1-105	39.264	141.957	65.097	131.254	110.225			
lait en poudre	19	10.774	19.006	7.926	8.503	5.481			
pommes et poires	23a ¹ , 24a ²	4.088	69.715	21.230	54.424	14.874			
fromages	99b ¹	21.177	40.177	11.392	8.240	64.310			
Instruments, appareils	937-965	31.302	9.196	4.639	5.465	4.535			
machines à écrire (unités)	948a ¹	3.056	7.010	3.944	4.086	6.788			
machines à calculer (qx)	948b	3.435	428	88	78	52			
compteurs électriques (qx)	953	3.546	1.208	626	295	1.167			
appareils électriques (qx)	956b-f	9.865	2.952	1.485	2.634	1.498			
Horlogerie unités quintaux	926-936	19.306	1.012.332 77	634.637 43	702.852 86	2.554.659 131			
ébauches compl.	930c	3.519	730.011	420.490	527.094	1.510.153			
montres et mouvements finis	931-936	15.777	282.212	214.147	75.758	1.044.506			
pièces détachées de montres (qx)	934a	5.168	24	19	0	52			
Métaux	707-878	16.348	28.006	26.405	30.510	136.756			
raccords	745-746	4.164	13.217	9.610	6.010	11.877			
outils tout genre	747-760	2.662	503	414	771	421			
ouvrages alumini.	866-867	1.446	2.449	1.542	1.847	1.252			
métaux précieux.	868-874c	3.946	1.208	626	33	1.167			
Papier et mat. p. sa fabrication	288-340	14.603	162.212	40.895	36.550	67.618			
matières pour fabrication	288-291	6.261	143.244	27.875	14.985	59.647			
livres imprimés	321	5.844	10.222	8.839	13.614	4.645			
Cuir et chauss.	172-202	6.225	2.574	1.732	2.031	8.175			
chaussures(paires)	193-200	4.938	168.963	79.323	123.878	qx 1.516			
Divers									
quintaux			125.261	130.445	311.191	328.358			
unités (animaux)	24.710		422	125	1.119	1.750			
hectolitres			1.310	2.697	11.714	2.654			
Total									
quintaux		723.881	449.516	725.219	781.760				
unités (animaux)		422	125	1.119	1.750				
unités (montres)	360.479	1.012.332	634.637	702.852	2.854.659				
hectolitres		1.310	2.697	11.714	2.654				

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE
(Sarre comprise sauf pour 1938)

MARCHANDISES	POSITIONS DOUAN. SUISSES	1950		1949		1938	
		valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx	qx	qx
Métaux	707-878	127.099	1.575.318	714.885	1.475.686		
fente et acier	710a	6.789	328.155	95.547	497.342		
cuivre	814-839b	2.870	8.122	5.319	11.473		
métaux précieux	868-874c	53.793	178	71	519		
Matières textiles, caoutchouc	341-492 516-579	79.025	67.729	37.531	83.002		
tissus coton	360-366b	869	601	794	1.671		
fil de chanvre, lin	397a-404	2.509	3.664	2.338	2.494		
tissus de soie	447	3.681	424	287	1.001		
laine peignée	457	27.274	18.666	13.607	14.644		
fils de laine	460-470	6.782	3.986	2.455	3.998		
tissus de laine	471-475b	6.464	1.893	1.121	2.832		
boyaux en caoutchouc	522	5.057	9.633	4.689	3.047		
confection	530-579	5.799	852	842	1.312		
Comestibles	1-105	73.738	952.143	637.299	713.803		
céréales	1-4	4.842	150.824	20.055	0		
malt	15	4.824	87.960	66.813	73.276		
fruits	23-39	5.770	67.073	36.131	15.810		
légumes frais	40	7.933	110.660	87.209	219.545		
sucre	68b, 70	23.718	392.740	302.621	35.800		
viande fraîche	76	3.166	8.814	7.593	789		
œufs	86	6.349	13.393	14.669	8.871		
poissons conservés	88-89b	4.324	9.624	5.550	12.193		
Matières minérales	585-646b	65.256	11.449.535	8.737.602	7.155.483		
argile	609	1.013	227.216	226.143	119.846		
houilles, briquettes	643a, 646a	47.591	7.250.109	4.718.971	4.092.039		
résidu de pétrole	643b	4.767	323.233	38.578	94.054		
Machines et véhicules automobiles (unités)	879-924M 914a-d	39.412 25.619	83.404 5.817	87.746 6.427	42.402 1.273		
Produits chimiques et pharmaceutiques	966-1113	28.968	662.355	525.845	454.062		
produits pharmaceut.	966-981, 984	5.517	27.426	23.837	19.103		
parfumerie	982, 983	1.987	776	757	1.046		
poix, brai sec	991	2.468	127.395	24.997	57.630		
chlorure de magnésium	1.003b	6.767	259.158	308.665	159.316		
alcool méthylique.	1.059	964	23.252	24.031	4.905		
Bois	221-285b	22.801	2.239.257	1.803.104	979.050		
bois à brûler	221	3.867	997.436	1.048.764	483.957		
bois d'œuvre	229-230	6.890	783.545	327.299	320.093		
planches	235-237	6.216	219.119	112.378	76.627		
Boissons { hl	116-129	19.179	119.408	91.368	152.255		
qx			6.913	5.462	5.598		
vins en bouteilles qx	119b	839	2.642	2.187	903		
vins en fûts { hl	117a, b	14.923	115.005	88.185	150.473		
vins mousseux { hl	121	1.207	3.524	3.182	3.729		
eau-de-vie, { hl	126, 127	1.958	3.816	3.670	1.282		
cognac, rhum { qx	32	36	36	81	26		
Matières animales engrâis	149-171 161-171	17.519 14.286	1.244.633 1.239.659	1.270.769 1.267.492	819.985 815.873		
Papiers	288-340	16.563	56.673	31.941	67.617		
papiers et cartons	308	1.318	2.819	2.284	795		
livres imprimés	321	8.929	17.579	12.245	20.825		
Animaux (unités)	132a-148b	13.500	30.201	16.869	7.177		
boeufs de boucherie	136a	5.303	4.750	5	45		
porcs	143	3.362	12.063	6.643	511		
Cuir, chaussures	172-202	11.804	4.565	2.454	7.376		
cuirs	172-191	8.849	4.205	2.116	6.843		
chaussures	193-200	313	176	181	270		
gants	202	2.608	170	116	99		
Divers							
quintaux		33.969	923.675	489.562	226.627		
unités (montres)			663	1.805	18.338		
Total							
quintaux				19.266.200	14.344.194	12.030.645	
unités (animaux)				548.833	30.201	16.869	7.177
unités (montres)					663	1.805	18.338
hectolitres					119.408	91.368	152.255

Les échanges entre la France et la Suisse dans le commerce extérieur des deux pays

(Métropole sans la Sarre pour 1938 à 1948 et avec la Sarre pour 1949 et 1950)

	Commerce franco-suisse			Commerce extérieur français				Commerce extérieur suisse			
	Exportations francaises vers la Suisse	Exportations suisses vers la France	Balance commerciale française	Exportations	Vers la Suisse	Importations	En provenance de la Suisse	Exportations	Vers la France	Importations	En provenance de la France
	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000.000 fr. fr.	%	1.000.000 fr. fr.	%	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%
1938	229.183	121.406	+107.777	30.590	6,3	46.064	2,2	1.316.572	9,2	1.606.903	14,3
1945	129.822	165.051	-35.229	11.400	12,2	57.027	3,4	1.473.657	11,2	1.225.376	10,6
1946	354.985	281.568	+73.420	101.388	9,5	264.737	2,8	2.675.506	10,5	3.422.534	10,4
1947	458.843	298.238	+160.605	223.321	6,1	397.135	2,3	3.267.566	9,2	4.820.015	9,8
1948	391.426	329.346	+62.070	434.047	5,5	672.673	2,0	3.434.546	9,6	4.998.895	7,8
1949	385.792	240.528	+145.264	782.022	3,6	921.794	2,3	3.456.733	6,9	3.791.033	10,2
1950	548.833	360.479	+188.354	1.072.680	5,1	1.072.731	2,7	3.910.903	9,2	4.535.927	12,1

notables et la structure de ces exportations reste relativement stable.

Remarquons enfin que la dévaluation du franc français de septembre 1949 a été également favorable à l'évolution très satisfaisante des exportations françaises vers notre pays. Il s'en est suivi, en effet, une baisse assez sensible du prix des produits français sur le marché suisse, qui a accentué dans l'ensemble les conséquences des mesures de réarmement et de stockage du second semestre.

Dans les chiffres du tableau de la page 171, les exportations de la Sarre sont comprises. Elles représentent pour 1950 un total de 38 millions de francs suisses, soit le 6,6 % des exportations totales de la zone française vers notre pays. La Sarre nous livre d'abord du charbon, mais aussi des machines et pièces détachées, des tuyaux, du bois à brûler, des produits en céramique et de verrerie, ainsi que des engrâis.

b) Exportations suisses vers la France

Si l'on examine la structure actuelle des exportations suisses vers la France et leur évolution, il ne suffit pas de comparer les résultats de 1950 à ceux de 1949, année de rupture, ni même de 1948, année de marasme. Il faut remonter, en réalité, aux résultats d'avant-guerre et prendre comme point de repère les chiffres de 1938.

Ceci dit, il y a lieu de souligner l'augmentation extrêmement satisfaisante et générale de toutes les exportations suisses vers la France, non seulement par rapport aux années précédentes, mais aussi à l'avant-guerre. Nous avons déjà relevé, plus haut, que cette évolution trouvait son origine d'abord dans l'élargissement des contingents qui a pu être décidé contractuellement, puis dans la libération des échanges. Nous avons également remarqué que ces mesures, rendues possibles par l'assainissement de la balance des comptes franco-suisses et par l'amélioration de la situation économique des deux pays, n'avaient entraîné aucun envahissement du marché français par les marchandises suisses, ni aucun déséquilibre. Examinons maintenant de plus près encore la structure de ce courant d'échanges.

Les livraisons de machines sont toujours en tête.

C'est un secteur dont la majorité des produits sont encore contingents. Dans l'ensemble les résultats de 1950 ne sont guère différents de ceux des deux autres années précédentes et représentent une augmentation de près de 100 % en volume par rapport à 1938 (93.205 qx contre 51.502) : la Suisse continue à jouer un rôle très important dans l'effort d'équipement de sa grande voisine.

La situation est à peu près la même pour les *produits chimiques et pharmaceutiques*, à cette différence près que l'augmentation des livraisons suisses par rapport à 1938 est encore plus frappante. En ce qui concerne plus particulièrement les couleurs d'aniline, les livraisons effectuées en 1950 sont légèrement inférieures en volume à celles de 1948 (9.752 quintaux contre 10.498). Cette situation a pour origine une politique protectionniste encore très accentuée des autorités françaises dans un secteur où plane toujours la crainte de l'industrie allemande et où les intérêts de la production française sont importants.

De toutes les exportations suisses vers la France, ce sont incontestablement les *textiles* qui ont effectué en 1950 le bond en avant le plus spectaculaire. Certes, c'est un des groupes de produits qui a le plus bénéficié des mesures de libération à l'importation en France, mais il ne faut pas oublier que c'est un de ceux qui a le plus souffert de la crise de 1948 et 1949. Il est donc normal que sa position se soit nettement améliorée et il est logique qu'une longue compression des besoins soit suivie d'un accroissement important de la demande.

Toutefois, davantage encore que la libération des échanges, les mesures prises en automne 1950 par le Gouvernement français pour faire pression sur les prix intérieurs en procédant à des importations dites « de choc » mises au bénéfice de suspensions provisoires de droits de douane, ont favorisé le développement de ces livraisons suisses. Deux exemples caractéristiques illustreront clairement cette constatation. De janvier à fin août 1950, les exportations suisses vers la France de tissus de coton ont oscillé entre 596.000 et 885.000 francs suisses par mois ; en septembre elles sont même descendues à 336.000 francs. Or, le 1^{er} octobre un avis paraissait au Journal officiel suspendant les droits de douane sur ces tissus. La réaction a été instantanée : les livraisons suisses se sont élevées pour ce mois

d'octobre à 1.433.000 francs et sont restées aux alentours d'un million en novembre et décembre. Même constatation pour les tissus de soie dont les entrées en France représentent, de janvier à septembre, des montants entre 100 et 250.000 francs suisses par mois : en octobre elles sont montées à près de 400.000 francs.

Il faudrait davantage de place que nous n'en disposons ici pour commenter encore dans le détail l'évolution des exportations suisses en France de comestibles, d'instruments et appareils, d'horlogerie, de métaux, etc. Remarquons seulement que, dans l'ensemble, l'amélioration de la situation est à peu près générale, à l'exception des *fromages* dont les livraisons sont encore nettement inférieures à celles de 1938 (40.177 quintaux contre 64.310), et des *produits horlogers* (282.212 montres et mouvements finis en 1950 contre 1.044.506 en 1938) et 730.011 ébauches contre 1.510.153 en 1938.

Relevons enfin l'extraordinaire augmentation des livraisons de matières pour la fabrication du papier (cellulose) qui a passé de 59.647 quintaux en 1938,

14.985 quintaux en 1948 et 27.875 quintaux en 1949 à 143.244 quintaux l'année dernière.

Le coût moyen, par unité de volume, des marchandises suisses vendues en France en 1950 est partout inférieur, à part les machines, à celui de 1949. Ceci prouve d'une manière très nette les efforts qui ont été faits en Suisse pour contrebalancer les effets et de la dévaluation du franc français et du rétablissement des droits de douane. Les chiffres de notre tableau ayant été tirés des statistiques douanières suisses, ils ne tiennent évidemment pas compte de ces deux éléments et ne nous donnent aucune indication sur les prix de vente en France de nos produits dédouanés. Il est possible d'ailleurs que, pour un secteur ou pour un autre, la diminution du coût moyen par unité de volume que nous venons de constater ne soit pas la conséquence d'un abaissement du prix de revient suisse, mais simplement d'un déplacement des achats français vers des produits meilleur marché.

B. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET L'UNION FRANÇAISE

Les importations suisses en provenance de l'Union française se traduisent, en 1950, par un montant total de 34,9 millions de francs suisses, contre 33,5 en 1949 et 32,1 en 1948. Elles ont donc subi une très légère augmentation et représentent, pour l'année dernière, le 5,9 % (7,9 en 1949) de la valeur totale des importations suisses en provenance des territoires de la zone franc. En volume, ces livraisons de l'Union française à la Suisse représentent 76.863 tonnes (68.672 en 1949).

Quant aux exportations suisses vers ces territoires, qui étaient tombées de 34,9 millions de francs en

1948 à 23,7 millions en 1949, elles ont repris d'une manière extrêmement nette en 1950 puisqu'elles représentent une valeur de 38,7 millions, soit le 9,7 % des livraisons suisses dans l'ensemble de la zone franc. En volume, ces exportations suisses donnent le chiffre de 4.064 tonnes contre 2.470 en 1949.

La balance commerciale entre la Suisse et l'Union française est donc, en 1950, déficitaire pour cette dernière de 3,8 millions. En 1949, au contraire, cette balance représentait un solde actif pour l'Union française de 10 millions. Remarquons, toutefois, que la balance

Les échanges entre la Suisse et l'Union française en 1949 et 1950

	Exportations françaises vers la Suisse					Exportations suisses vers la France				
	Millions de francs		Tonnes			Millions de francs		Tonnes (1)		
	1950	1949	1950	1949	1938	1950	1949	1950	1949	1938
Algérie	11,95	14,06	17.865	28.053	13.892	10,47	4,42	1.020	414	573
Maroc	7,16	9,57	30.894	28.310	7.074	7,14	8,54	1.040	917	489
Tunisie	5,58	0,98	14.871	1.830	4.780	1,73	2,23	123	228	314
Indochine	0,40	0,12	443	106	1.265	2,86	2,02	328	278	2.079
A. O. F. et A. E. F. (2)	7,98	7,22	12.712	10.064	—	6,43	3,73	487	283	—
Afr. Or. Fr. (3)	1,70	1,53	331	292	—	9,70	2,30	1.049	287	—
Antilles	0,15	0,05	46	13	—	0,20	0,23	11	7	—
Guyane	0,04	0,02	1	4	—	0,01	0,03	0,6	0,5	—
Océanie	0,003	0,002	0,2	0,2	—	0,18	0,16	5	4	—
Total U. F.	34,96	33,55	76.863	68.672	26.811	38,72	23,66	4.064	2.470	3.455

(1) Les exportations de montres qui sont comptées en pièces ne sont pas comprises dans les chiffres de ce tableau.

(2) A. O. F. : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, partie française du Togo, Dahomey, Haute-Volta, Territoire du Niger, Soudan.

A. E. F. : partie française du Cameroun, Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Territoire du Tchad.

(3) Afr. Or. F. : Djibouti (côte franç. des Somalis), Madagascar, Comores, Réunion, Kerguelen, îles de la Nouvelle Amsterdam et Crozet.

Principales importations suisses en provenance de l'Union française

	1.000 fr. s.		Quintaux			Quantité en % des importations totales de Suisse	
	1950	1949	1950	1949	1938	1950	1949
						1950	1949
Vins d'Algérie	5.227	6.492	68.907	71.023	65.985	8,5	8,8
Rhum des Antilles	95	35	358	107	0	5,6	1,8
Orge du Maroc	1.407	7.097	43.932	208.186	0	2,9	15,2
Orge d'Algérie	903	4.434	29.960	143.245	0	2,0	10,5
Orge de Tunisie	2.366	0	76.572	0	0	5,2	—
Avoine du Maroc	903	0	35.053	0	0	2,4	—
Sarrasin, Millet, etc. du Maroc	517	328	19.770	11.385	353	8,7	9,1
Epices d'Afr. orient. fr.	407	228	242	343	—	5,9	12,5
Epices des Antilles	49	10	14	3	0	0,3	0,09
Huiles de girofle d'Afr. orient. fr.	749	1.019	130	634	—	1,4	9,5
Huiles d'olives de Tunisie	850	58	3.759	180	—	23,8	5,4
Lentilles de Tunisie	354	132	10.365	3.693	0	14,9	6,6
Tomates du Maroc	531	285	4.417	2.313	5.016	4,1	1,7
Dattes d'Algérie	1.841	1.344	10.982	6.785	6.955	91,8	78,1
Bananes d'Afr. occ. fr. (y compris A. E. F.)	223	43	1.867	316	—	1,4	0,3
Fèves de cacao d'Afr. occ. fr. et A. E. F.	3.891	3.316	14.023	12.617	—	17,3	15,0
Bois d'Afr. occ. fr. (y compris A. E. F.)	3.526	3.105	106.502	81.934	—	17,2	19,1
Paille d'Afr. or. fr.	190	118	1.080	650	—	3,4	2,9
Paille d'Indochine	185	36	1.911	477	0	6,1	1,5
Os bruts du Maroc	1.297	437	168.488	40.834	22.110	33,9	16,8
Os bruts d'Algérie	184	430	18.452	44.219	22.876	3,9	18,3
Os bruts de Tunisie	277	118	40.090	11.822	32.899	8,7	4,9
Kapock brut d'Afr. occ. fr. et A. E. F.	64	322	180	1.022	—	6,3	25,4
Plomb de Tunisie	1.089	0	8.778	0	6.103	4,5	—

commerciale suisse n'est pas, l'année dernière, créatrice avec tous les pays de l'Union. Avec la majorité d'entre eux, au contraire, — Algérie, Maroc, Tunisie, A. O. F. et A. E. F., Guyane — nous importons un peu plus que nous n'exportons. Mais les résultats largement créditeurs pour la Suisse des échanges avec l'Indochine et surtout l'Afrique orientale française sont suffisants pour renverser la situation.

Le tableau de la page 173 donne quelques précisions sur la répartition géographique des importations et des exportations suisses en provenance et à destination de l'Union française pour 1949 et 1950.

Un fait est particulièrement frappant : les exportations de l'Algérie et surtout du Maroc vers notre pays ont considérablement diminué en 1950. L'année précédente, nous avions importé de ces régions d'importantes quantités d'orge qui avaient fait l'objet de marchés de compensation : nos achats d'orge ont permis l'exportation vers ces territoires de machines et de raccords suisses. Mais les contingents mis à la disposition de ces produits suisses ayant été sensiblement élargis, ces affaires de compensation ont perdu, en grande partie, leur raison d'être et la Suisse s'est approvisionnée de nouveau en orge chez ses fournisseurs traditionnels : les États-Unis et l'Argentine.

Relevons d'autre part l'augmentation des exportations tunisiennes en Suisse, qui ont passé de 0,98 millions de francs suisses en 1949 à 5,58 millions en 1950. Les achats de notre pays dans les autres territoires n'ont pas subi de modification notables. Le développement des exportations de l'Union française vers la Suisse se heurte d'ailleurs à d'importantes difficultés de prix.

Quant aux exportations suisses vers l'Union française, nous venons de voir qu'elles avaient nettement augmenté. C'est, en particulier, le cas à destination de l'Algérie, de l'A. O. F. et de l'A. E. F. (dans les statistiques suisses, l'A. E. F. est comprise dans l'A. O. F. ; voir à ce propos les notes qui figurent au bas du tableau

de la page 173), et surtout de l'Afrique orientale française. Cette heureuse évolution des livraisons suisses est due surtout, comme nous le soulignons plus loin, aux améliorations qui ont pu être apportées sur le plan contractuel.

a) **Exportations vers la Suisse**

ALGÉRIE

Si l'on excepte la très forte diminution des livraisons d'orge (29.960 quintaux contre 143.245 l'année précédente), les exportations algériennes vers la Suisse n'ont pas subi, entre 1949 et 1950, de changement de structure important. Nous venons de voir, en revanche, qu'elles avaient baissé dans leur ensemble en passant de 14,06 millions de francs suisses en 1949 à 11,95 l'année suivante. Les vins rouges en fûts constituent toujours l'élément essentiel de ces exportations (5,2 millions de francs suisses sur un total de 11,95 millions, soit près de la moitié) Outre les vins, les livraisons algériennes à la Suisse sont constituées principalement par des céréales (seigle et orge), des fruits (raisins, citrons, oranges et mandarines, dattes et figues), des légumes (choux, tomates, etc.), des os bruts et des tapis.

En ce qui concerne plus particulièrement les envois de dattes, qui avaient déjà atteint en 1949 le volume important d'avant-guerre, elles ont encore fortement augmenté l'année dernière, passant de 6.785 quintaux en 1949 (6.955 en 1938) à 10.982. Signalons, enfin, une diminution très sensible des livraisons d'os bruts utilisés comme engrais (de 44.219 quintaux en 1949 à 18.452 quintaux en 1950).

MAROC

Les importations suisses en provenance du Maroc ont subi un important changement structurel entre 1949 et 1950. La diminution des envois d'orge (43.932 quintaux contre 208.186 l'année précédente),

est compensée dans une certaine mesure par l'apparition de livraisons d'avoine qui n'existaient pas auparavant. Nous avons, en effet, acheté en 1950 35.053 quintaux d'avoine marocain pour 903.000 francs. La défaillance des expéditions d'orge est encore compensée par l'augmentation des exportations de sarrazin et de millet, de tomates et surtout d'os bruts (168.488 quintaux contre 40.834 en 1949).

Outre les céréales, les tomates et les phosphates que nous venons de citer, le Maroc a livré l'année dernière à la Suisse des poissons en conserves (pour 690.130 fr. suisses), du malt (368.266 francs suisses) et du crin végétal (277.498 francs suisses).

Dans l'ensemble, la valeur des exportations marocaines vers notre pays a diminué de 9,57 à 7,16 millions de francs suisses, tandis qu'en volume, elles ont, au contraire, augmenté, passant de 283.100 quintaux en 1949 à 308.949 quintaux en 1950.

TUNISIE

Alors que les exportations de produits tunisiens vers la Suisse représentaient, en 1946, une valeur de plus de 6 millions de francs suisses, elles étaient tombées à 670.000 francs en 1947, puis avaient très légèrement augmenté en passant à 750.000 francs en 1948 et 980.000 en 1949. Elles représentent, à nouveau, en 1950, 5,6 millions. Dans ce chiffre sont comprises, pour 2,4 millions, des livraisons d'orge et pour plus d'un million de plomb en barres qui n'apparaissait pas dans les statistiques de l'année précédente. Le reste se partage entre les lentilles, l'huile d'olive, les éponges et un peu de vin rouge.

AFRIQUE OCCIDENTALE ET AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISES

Entre 1946 et 1948, les importations suisses en provenance de ces territoires n'avaient cessé de progresser (12,2 millions de francs suisses en 1946, 13,5 millions en 1947, 16,32 en 1948), mais elles sont tombées brusquement en 1949 à 7,2 millions de francs suisses. Elles sont restées, en 1950, à peu près à ce niveau, puisqu'elles représentent une valeur totale de 7,98 millions et un volume de 12.712 tonnes contre 10.064 l'année précédente.

A la sortie de ces territoires, tous les produits sont

libres, sauf le coton. Il y a lieu de signaler que l'Afrique noire, dans son ensemble, fournit essentiellement des huiles de palme et d'arachide, du kapock, du café, du cacao, de l'essence d'orange, du miel, du coprah, des noix de coco, du tapioca, du manganèse, du bois et des gommes.

AFRIQUE ORIENTALE FRANÇAISE

Les relations commerciales entre l'Afrique orientale française et la Suisse n'ont subi aucune modification importante et restent constituées en 1950 essentiellement par des envois d'épices, qui ont sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente, d'huile de girofle qui sont, au contraire, en diminution et enfin de paille.

INDOCHINE

Les achats suisses en Indochine ont été, en 1950 comme en 1949, sans importance. La guerre qui sévit sur ce territoire, empêche malheureusement tout échange commercial normal. Nous n'avons, en effet, importé l'année dernière que pour 398.000 francs de marchandises contre 120.000 en 1949 : mais (46.000 fr.), tapioca en gros (40.000 fr.), paille (185.000 fr.) et huiles de girofle (87.000 fr.).

ANTILLES

Les achats suisses de rhum aux Antilles ont un peu augmenté en 1950, passant de 35.000 francs en 1949 à 95.000 francs. Il en est de même des livraisons d'épices qui représentent une valeur de 49.000 francs (10.000 en 1949).

b) Exportations suisses vers l'Union française

D'une année à l'autre, les exportations suisses vers les territoires de l'Union française ne présentent pas, en règle générale, de différences de structure aussi importantes que dans l'autre sens. En 1950, les principaux produits que notre pays a écoulés sur les marchés français d'outre-mer restent constitués, dans un ordre de valeur décroissant, par les machines (19,66 millions de francs suisses), les instruments et appareils (4,713 millions) suivis de très près par les textiles (4,709 mil-

Les principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française en 1949 et 1950
(en milliers de francs suisses)

	Machines		Instruments et appareils		Textiles		Horlogerie		Produits chimiques et pharmaceutiques		Farine alimentaire pour enfant (lait en poudre)		Raccords	
	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949
Métropole	106.119	88.834	31.302	17.651	41.018	12.126	19.306	13.332	61.584	44.793	10.774	4.440	4.164	3.430
Algérie	6.689	2.962	1.423	380	271	24	504	63	97	99	0	102	328	148
Maroc	2.815	5.078	716	634	1.702	661	269	374	299	199	84	128	121	477
Tunisie	753	1.554	268	111	135	107	174	188	34	12	0	48	34	42
Afr. occ. fr. et A. E. F.	1.119	1.726	1.471	463	1.652	654	924	213	0	38	104	0	136	38
Afr. or. fr.	7.487	950	358	323	447	149	295	153	14	4	0	0	75	50
Indochine	703	1.289	417	39	502	63	381	25	168	99	46	0	112	117
Antilles	39	26	42	76	0	10	63	46	0	0	0	0	27	0
Guyane	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	0	0	—	—
Océanie	56	26	18	55	0	0	72	73	0	0	0	0	0	0
Total pour l'Union française . . .	19.661	13.611	4.713	2.081	4.709	1.668	2.682	1.150	612	451	234	278	833	872

lions), l'horlogerie (2,68 millions), les raccords (833.000 fr. s.), les produits chimiques (612.000 fr.) et enfin le lait en poudre (234.000). A l'exception de ces deux dernières catégories de produits, qui ont très faiblement rétrogradé, les exportations suisses vers l'Union française ont nettement augmenté.

Cette évolution favorable est due aux différentes mesures qui ont été prises, unilatéralement par la France et sur le plan contractuel, pour faciliter les échanges entre la Suisse et l'Union française : augmentation de certains contingents d'importation de produits suisses dans ces territoires décidée dans le protocole du 1^{er} décembre 1949, création des postes « divers général » permettant une utilisation plus rationnelle des contingents mis à disposition, assouplissement des régimes douaniers et, enfin, extension des listes de libération de la Métropole à certains territoires.

Dans l'accord du 20 juillet 1950, et pour la première fois depuis la guerre, les contingents mis à la disposition des exportations suisses vers l'Union française ont fait l'objet de listes séparées : l'Afrique du Nord et les départements d'outre-mer d'une part, et les autres territoires d'outre-mer, d'autre part. A l'exception de l'Afrique du Nord, la répartition des contingents a été effectuée en une seule tranche annuelle.

Le tableau reproduit au bas de la page 175 permet de se faire une idée de la répartition géographique des

principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française et de comparer les valeurs ainsi exportées avec nos ventes dans la Métropole.

Un fait est particulièrement réjouissant. Vers les territoires de l'Union française comme nous l'avons vu plus haut pour la Métropole, les envois de textiles suisses ont repris très nettement. On se souvient, en effet, que de 1946 à 1949, la chute avait été verticale : plus de 17 millions de francs suisses en 1946 et seulement 1,7 millions en 1949. Nos exportations de textiles vers les territoires français d'outre-mer représentent en 1950 une valeur de 4,7 millions. Le redressement est incontestable, mais nous sommes loin encore des chiffres d'il y a quatre ans.

Quant à l'augmentation de nos ventes de machines, ce sont surtout l'Algérie et tout particulièrement l'Afrique orientale française qui en ont bénéficié. Signalons, à ce propos, la livraison d'un certain nombre de locomotives électriques pour le chemin de fer qui relie Djibouti à Addis-Abéba.

Pour les instruments et appareils, comme pour l'horlogerie, l'augmentation d'ensemble se répartit sur presque tous les territoires. Il en est de même de la faible progression des produits chimiques et pharmaceutiques.

Signalons, enfin, le léger recul de nos ventes de lait en poudre et de raccords, la baisse de ces derniers affectant principalement le Maroc.

C. — CONCLUSION

Les échanges franco-suisses en 1950 sont particulièrement intéressants à étudier du fait qu'ils font apparaître, pour la première fois, des résultats influencés par la libération des importations dont la Chambre de commerce suisse en France s'est faite dans cette Revue l'ardent défenseur.

Les conclusions qu'on en peut tirer sont satisfaisantes dans l'ensemble. La libération d'une partie importante du commerce franco-suisse a permis une normalisation de ces échanges d'autant plus impatiemment attendue que les années précédentes avaient été particulièrement critiques. Cette normalisation s'est effectuée sans contre-coup et l'invasion du marché français par les produits suisses libérés, que d'aucuns craignaient, ne s'est pas produite. Il n'y a pas eu de déséquilibre et la balance commerciale, au contraire, s'est améliorée au profit de la France, qui dispose chaque mois d'un solde créditeur important.

Quant à l'évolution future des échanges franco-suisses, la période actuelle est trop mouvante, elle dépend trop de l'évolution de la situation internationale

pour qu'il soit possible d'émettre utilement des prévisions. Certes, la marge de sécurité que présente la balance des comptes est importante et elle n'a cessé de se consolider au cours des tout premiers mois de 1951, mais la plus grande vigilance continue à s'imposer. L'avenir des relations commerciales franco-suisses peut se présenter sous un jour tout différent suivant l'évolution de la conjoncture économique en France et plus particulièrement des prix. Si la hausse de ces derniers devait se poursuivre, elle ne manquerait pas, tôt ou tard, d'avoir une influence défavorable sur les exportations françaises.

Les conditions générales des échanges entre les deux pays sont à la merci d'événements internationaux sur lesquels nous n'avons, malheureusement, aucune prise. Espérons toutefois qu'il nous sera possible, l'année prochaine, de montrer ici-même que l'année 1951 a été, sur le plan économique franco-suisse, sinon meilleure, du moins aussi favorable que 1950.

Georges BORNAND